ILO [redacted]
WEP2-46/WP13

WORLD EMPLOYMENT PROGRAMME RESEARCH

Working Papers

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY

MAY 1 1 1990

International Labour Office, Geneva

WEP 2-46/WP.13

RECHERCHES POUR LE PROGRAMME MONDIAL DE L'EMPLOI

Document de travail

PROGRAMME DU DESARMEMENT ET DE L'EMPLOI

Document de travail no 13

L'INDUSTRIE D'ARMEMENT EN BELGIQUE: DIFFICULTÉS, CRISE ET TENTATIVES DE DIVERSIFICATION

par

Bernard Adam

Note. Les documents de travail élaborés dans le cadre des recherches pour le Programme mondial de l'emploi sont des documents préliminaires distribués de façon non officielle, en un nombre limité d'exemplaires, à seule fin d'encourager les échanges d'idées et de susciter observations et critiques. Ils ne sont pas destinés à une diffusion générale et ne doivent pas être cités sans autorisation.

Novembre 1989

1182d

Copyright © Organisation internationale du Travail 1989

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Service des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 92-2-207372-X

Première édition 1989

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.
Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.
La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse.

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

PREFACE

L'industrie d'armement en Belgique présente un intérêt particulier dans la perspective d'une réduction générale des dépenses militaires, à cause des fluctuations qu'elle a subies et des nombreuses tentatives de diversification. Celles-ci ont eu des succès assez modestes. Le but de la présente étude est d'analyser les raisons de ces demi-succès ou demi-échecs. D'une façon plus générale, l'industrie d'armement belge s'étant trouvée confrontée aux problèmes de la reconversion et de la diversification plus que les industries d'armement des autres pays européens, les leçons tirées de ses expériences pourraient être fort utiles dans d'autres pays d'économie de marché où la demande d'armements connaîtrait une baisse.

L'auteur de l'étude, Bernard Adam, est le directeur du Groupe de recherche et d'information sur la paix (GRIP) de Bruxelles. L'étude commence par une description des tendances de la production et des exportations d'armes en Belgique, montrant les fluctuations de la demande extérieure et ses conséquences sur l'industrie. Ensuite, l'auteur étudie les principales entreprises d'armements belges, leur niveau de production et leurs caractéristiques d'organisation et de structure. Une section est consacrée à l'emploi dans l'industrie d'armement et à sa baisse rapide au cours des deux dernières décennies. L'auteur présente ensuite une description des expériences de diversification. Il illustre la stratégie des entreprises face à la crise, particulièrement celle de la Fabrique nationale (FN). Il analyse aussi les problèmes spécifiques de l'industrie aéronautique belge. Le rôle des pouvoirs publics dans les expériences de diversification est examiné, et la position des organisations syndicales ainsi que leur action en faveur du désarmement sont analysées.

La dernière section présente quelques propositions marquantes de reconversion et de possibilités de productions alternatives émanant de diverses organisations ou exposées par différents auteurs. L'étude conclut en soulignant que, pour être efficace, la diversification des productions militaires vers les productions civiles nécessiterait une intervention plus grande des pouvoirs publics que lors des précédentes expériences belges.

Peter J. Richards

INTRODUCTION

Cette étude présente l'évolution de l'industrie d'armement en Belgique et examine les tentatives et l'échec de la diversification de la production de biens militaires vers les biens civils.

Située géographiquement au coeur de l'Europe, la Belgique, et particulièrement la région de Liège, est depuis longtemps le centre d'activités d'une célèbre entreprise d'armements: la FN. Célèbre pour ses armes légères, elle est la plus importante firme d'armements belge. C'est aussi la plus ancienne puisqu'elle a été fondée en 1889.

Dans les années vingt et trente, les premières entreprises aéronautiques virent le jour. Mais c'est réellement à la fin des années soixante et surtout dans les années soixante-dix que se produisit un véritable essor de la production d'armements en Belgique. Puis vinrent les années quatre-vingt pendant lesquelles l'austérité budgétaire, tant en Belgique que dans les pays du tiers monde, entraîna une diminution importante des ventes, débouchant sur une crise. Actuellement, près de la moitié de la production d'armes belge est en train de disparaître.

Parallèlement à la production d'armes, différentes tentatives de diversification furent menées, notamment à la FN et dans l'aéronautique.

Précisons que les sources d'information sont extrêmement rares. Pour rassembler les données présentées ici, nous avons utilisé les informations publiées par les entreprises (comptes annuels) et les documents officiels des budgets de la Défense nationale. Nous avons ensuite procédé à diverses évaluations sur la base d'entretiens et d'articles de presse.

1. TENDANCES GENERALES: PRODUCTION ET EXPORTATION DES ARMEMENTS

Il n'existe pas de statistiques officielles établissant le niveau de production d'armements en Belgique. Pour cette raison, nous nous sommes livrés à un exercice visant à évaluer cette production à partir de quelques sources disponibles.

1.1 Les achats de la Défense nationale

Le tableau 1, basé sur les données du budget du ministère de la Défense nationale (MDN), donne une estimation des achats d'armements de ce ministère auprès de l'industrie belge. Au cours de l'année quatre-vingt, les achats de munitions et l'entretien de matériel militaire représentaient 30 pour cent des dépenses de fonctionnement, tandis que les achats de matériel représentaient 85 pour cent des dépenses d'équipement (Dister). Nous avons pris cette base pour considérer que, les années suivantes, 30 pour cent des dépenses de fonctionnement et 60 pour cent des dépenses d'équipement étaient consacrées aux achats de biens et services aux entreprises belges (achats directs ou compensations directes d'achats à l'étranger). Nous avons considéré que 25 pour cent des dépenses d'équipement étaient des achats à l'étranger à l'exception des compensations directes.

Les achats d'armements du MDN peuvent donc être estimés en moyenne à 25,8 milliards FB par an. Entre 1980 et 1987, ils ont eu tendance à décroître régulièrement, puisqu'à l'exception de l'année 1986 ils ont diminué chaque année. Les achats de l'année 1987 étaient inférieurs de 18 pour cent à ceux de 1980. Ceci traduit les difficultés de l'ensemble du budget de l'Etat. Le gouvernement belge, ayant décidé de rééquilibrer les dépenses militaires dès le début des années quatre-vingt, tente de comprimer les budgets de tous les services publics, y compris celui du ministère de la Défense nationale. Cette tendance devrait se confirmer à l'avenir. L'industrie belge d'armement, notamment dans l'aéronautique, tente d'ailleurs de faire pression sur le gouvernement belge afin qu'il maintienne ses dépenses militaires en poursuivant les programmes d'acquisition prévus. Toutefois, certains devront vraisemblablement être abandonnés.

1.2 Les exportations

Dans les années soixante-dix, les exportations belges d'armements ont progressé sensiblement puisqu'à prix constants (1987) leur moyenne annuelle était de 9,2 milliards FB, dans les années 1970-1974, pour passer à 21,6 milliards FB dans les années 1975-1979. Le tableau 2 présente l'évolution des exportations d'armes depuis 1980: après un très léger fléchissement en 1980 et en 1982, un boom s'est produit en 1983 et en 1984, pour retomber en 1985 et surtout en 1986 et 1987. Signalons que les estimations pour 1988 donnent un chiffre inférieur à 10 milliars FB.

Ce ralentissement net à partir de 1986 est dû à deux facteurs. Primo, la structure des exportations: 80 à 90 pour cent des armements exportés sont vendus aux pays du tiers monde qui ralentissent leurs achats depuis 1985. Secundo, les produits vendus par la Belgique sont essentiellement des armes légères et des munitions. Ils sont soumis à une très forte concurrence depuis quelques années, notamment suite à l'apparition de nouveaux producteurs de ce type d'armements dans les pays du tiers monde.

1.3 La production totale

Les données des tableaux 1 et 2 nous permettent de réaliser le tableau 3. La somme des achats d'armements de la Défense nationale et des exportations donne la production totale d'armements en Belgique. Principale constatation: de 1983 à 1987, cette production a diminué de 35 pour cent.

Tableau 1. Dépenses au budget de la Défense nationale
(à prix constants 1987, en milliards de FB)

	(1) Dépenses totales	(2) Dépenses de fonctionnement	(3) Dépenses d'équipement	(4) Estimation achats armements industrie belge
1980	121,2	31,0	30,8	27,8
1981	123,7	33,4	29,6	27,8
1982	118,4	30,4	28,9	26,5
1983	111,4	28,7	28,4	25,7
1984	107,2	28,9	26,2	24,5
1985	106,0	28,6	26,4	24,5
1986	109,9	31,0	28,3	26,3
1987	105,1	30,5	24,0	23,6
Moyenne 1980-1987	112,9	30,3	27,8	25,8

Sources: Colonnes 1, 2, 3: ministère de la Défense nationale et données calculées; colonne 4: estimations GRIP.

Tableau 2. Exportations d'armes belges
(à prix constants 1987, en milliards de FB)

	Exportations	Part Europe et Amérique du Nord (en pourcentage)	Part pays du tiers monde (en pourcentage)
1980	18,5	13	87
1981	22,9	11	89
1982	19,4	14	86
1983	31,3	14	86
1984	26,2	21	79
1985	19,8	16	84
1986	13,6	25	75
1987	13,4	30	70

Sources: 1980 à 1985: ministère des Relations extérieures;
1986 et 1987: estimations GRIP (Mémento Défense désarmement 1988).

Globalement, la part de la production d'armes dans le PIB est tombée de 1,14 pour cent en 1983, sommet exceptionnel, à 0,69 pour cent en 1987. En moyenne, de 1980 à 1987, cette part était de 0,91 pour cent. La part des exportations d'armes dans le total des exportations belges a également chuté: de 1,04 pour cent en 1983 à 0,43 pour cent en 1987. La moyenne annuelle de cette part était de 0,69 pour cent de 1980 à 1987 (voir tableau 4).

Tableau 3. Production totale d'armements en Belgique
(à prix constants 1987, en milliards de FB)

	Estimation achats armements Défense nationale (1)	Exportations (2)	Production totale (3) = (1)+(2)
1980	27,8	18,5	46,3
1981	27,8	22,9	50,7
1982	26,5	19,4	45,9
1983	25,7	31,3	57,0
1984	24,5	26,2	50,7
1985	24,5	19,8	44,3
1986	26,3	13,6	39,9
1987	23,6	13,4	37,0

Sources: Tableaux 1 et 2.

Tableau 4. Exportations et production d'armements dans les comptes nationaux

	Exportations d'armes en pourcentage des exportations totales de la Belgique	Production d'armements en pourcentage du PIB
1980	0,69	0,89
1981	0,84	1,00
1982	0,66	0,90
1983	1,04	1,14
1984	0,82	1,01
1985	0,62	0,88
1986	0,44	0,77
1987	0,43	0,69

Sources: Tableau 2; Institut national de statistique; données calculées.

2. LES PRINCIPALES ENTREPRISES

2.1 Présentation générale des principales entreprises

Selon leur type d'activité, les entreprises font partie de différentes organisations patronales. Celles-ci défendent les intérêts de leurs membres face aux autres partenaires sociaux, les syndicats et l'Etat. Certaines firmes font partie de plusieurs de ces organisations:

- FABRIMETAL, qui regroupe toutes les entreprises de fabrications métalliques au sens large (y compris mécanique et électronique);
- GEBECOMA (Groupement belge des constructions de matériel aéronautique);
- FLAG (Flanders aerospace group): constitué pour concurrencer les entreprises wallonnes regroupées dans GEBECOMA;
- BDI (Belgian Defense Industry).

Malgré l'existence de ces organisations, il n'y a pas de classification d'origine officielle ni même d'origine industrielle des entreprises d'armements. Néanmoins, on peut subdiviser le secteur industriel de l'armement en cinq catégories. Nous y avons relevé les 27 principales entreprises concernées par la production d'armements.

2.1.1 Armes et munitions

La plus importante et la plus connue de toutes les entreprises belges d'armements est la FN, anciennement appelée "Fabrique nationale d'armes de guerre". Fondée en 1889 par des artisans de la région liégeoise, la FN produit actuellement surtout des armes légères, des moteurs d'avions et des articles de sport. Elle est considérée comme le leader mondial des armes portatives: en 1987, la part de la FN dans le marché mondial des armes d'infanterie était estimée à 11 pour cent.

La deuxième entreprise belge d'armements est PRB, Poudreries réunies de Belgique, qui, suite à différentes restructurations, s'appela pendant quelques années GECHEM, du nom du groupe d'entreprises chimiques de la Société générale de Belgique. PRB produit essentiellement de la poudre d'explosifs et des munitions. Dans le même secteur, les Forges de Zeebrugge (FZ), filiale de PRB, fabriquent des missiles et des munitions, et SEDACHIM, filiale de FZ, produit des douilles combustibles. PRB a une autre filiale: DEVILCA.

La société MECAR peut être considérée comme la troisième entreprise d'armements. Contrôlée par des capitaux américains, elle est spécialisée dans les munitions, les grenades et les roquettes. Enfin, dernière entreprise significative de cette catégorie, Cockerill Mechanical Industries (CMI), filiale de Cockerill-Sambre contrôlée par l'Etat et par des capitaux privés, fabrique notamment une tourelle et un canon 90 mm pour blindés légers ainsi que des équipements lourds pour centrales électriques.

2.1.2 Véhicules et constructions mécaniques

L'entreprise Beherman-Demoen est spécialisée dans la production, l'entretien et la transformation de véhicules blindés légers. La firme ASCO produit toute une gamme de pièces d'armements en mécanique de précision,

notamment pour missiles et blindés. ASCO a créé plusieurs filiales: SOREMI, spécialisée dans le reconditionnement de véhicules blindés, et BMF (Belgian Mechanical Fabrication), créée uniquement pour fabriquer un millier de véhicules blindés d'infanterie pour l'armée belge. La Brugeoise et Nivelles, producteur de matériel ferroviaire, a fabriqué divers composants d'armements dont un transporteur de troupe. Les Câbleries de Dour sont régulièrement sous-traitants dans plusieurs marchés d'armements pour le câblage électrique.

2.1.3 Constructions aéronautiques

La SABCA, Société anonyme belge de constructions aéronautiques, construit des cellules d'avions (F-16) surtout militaires et entretient des missiles, des hélicoptères et des avions. La SONACA est également un celluliste pour avions militaires (F-16) et civils (Airbus). Ces deux entreprises, installées sur le même site dans la région de Charleroi, se concurrencent et doivent souvent s'entendre pour partager certains marchés (F-16).

La FN a une division filialisée en 1988, FN-moteurs, qui produit des moteurs d'avions. Dassault-Belgique-Aviation (DBA) est la filiale belge du groupe français et est installée à Charleroi à côté de SABCA et SONACA. Nouvelle venue dans le secteur, l'entreprise TEAMCO, filiale de TEA, est spécialisée dans la maintenance d'hélicoptères de l'armée américaine.

2.1.4 Constructions navales

Les chantiers navals sont beaucoup moins concernés par les fabrications militaires que dans les années soixante et soixante-dix. Deux entreprises ont encore une partie de leur activité dans la production de navires militaires: Boelwerf (Anvers) et surtout Mercantile-Beliard (Anvers et Ostende).

2.1.5 Electronique et optique

Plusieurs grandes entreprises sont partiellement concernées par des fabrications de composants électroniques. La firme ACEC (Ateliers de constructions électriques de Charleroi) a produit de nombreux systèmes incorporés dans les missiles, les blindés, les avions et les bateaux. Viennent ensuite Bell Téléphone (transmission et communication), Philips-MBLE (électronique), SAIT (télécommunication, Système RITA) et Siemens (électronique). La firme ENI (Electro-navale industrielle), filiale des ACEC, est spécialisée en installations électriques pour navires. Enfin, la firme OIP, contrairement aux entreprises précitées de ce secteur, n'est quasiment concernée que par les fabrications militaires dans le domaine des lasers et autres systèmes optiques.

Les principales entreprises d'armements en Belgique sont donc les suivantes:

i) Armes et munitions

FN
PRB
MECAR
Forges de Zeebrugge
CMI
SEDACHIM
DEVILCA

ii) Véhicules et constructions mécaniques

Beherman-Demoen
Brugeoise et Nivelles
ASCO
BMF
SOREMI
Câbleries de Dour

iii) Constructions aéronautiques

SABCA
SONACA
FN-moteurs
DBA
TEAMCO

iv) Chantiers navals

Boelwerf
Mercantile-Beliard

v) Electronique et optique

ACEC
Bell Téléphone
Philips-MBLE
SAIT
ENI
Siemens
OIP

2.2 Propriétés et participations

Les caractéristiques essentielles de la propriété financière des entreprises d'armements peuvent être résumées comme suit:

Le secteur belge de la production d'armes a toujours été presque exclusivement privé. Sur les 27 entreprises relevées ci-dessus, deux sont contrôlées par les pouvoirs publics: SONACA et CMI.

Une concentration des capitaux a été progressivement réalisée par la Société générale de Belgique (SGB) qui a des participations directes ou indirectes dans 14 des 27 entreprises. En réalité, en étant présente dans les plus importantes, dont FN et PRB, elle contrôle majoritairement environ les deux tiers de la production belge d'armements.

Depuis 1987, et surtout en 1988 et en 1989, de profondes restructurations ont été opérées, touchant près de la moitié des entreprises d'armements belges (12 sur 27), notamment suite à la tentative d'OPA de Carlo de Benedetti sur la Société générale de Belgique et à l'arrivée majoritaire du groupe français Suez dans l'actionnariat. On a assisté à un glissement rapide vers l'internationalisation des capitaux: un grand nombre d'entreprises belges d'armements sont maintenant directement ou indirectement contrôlées par des groupes néerlandais et surtout français. En 1989, on peut estimer que plus des deux tiers des entreprises belges d'armements sont sous contrôle direct ou indirect de groupes financiers français.

2.2.1 Les capitaux publics

Les pouvoirs publics sont entrés dans deux entreprises anciennement à capitaux exclusivement privés, alors que jusque dans les années soixante-dix l'Etat n'était présent dans aucune entreprise d'armements.

CMI est la filiale de Cockerill-Sambre, nouvelle entreprise sidérurgique créée à la fin des années soixante-dix par la fusion de Cockerill (Liège) et de Hainaut-Sambre (Charleroi).

Suite à la faillite en 1977 de la firme Fairey SA, filiale du groupe britannique Fairey, une nouvelle entreprise fut créée en 1978: la SONACA (Société nationale de construction aérospatiale). La moitié des actions est détenue par les pouvoirs publics, l'autre moitié est partagée entre plusieurs entreprises privées: FN (24,4 pour cent), SAIT (12,2 pour cent), ACEC (7,3 pour cent), SABCA (4,9 pour cent) et Cartonex (1,2 pour cent). En septembre 1988, une recapitalisation importante a porté la part des pouvoirs publics (région wallonne) à 91,7 pour cent, les entreprises privées se partageant le reste.

2.2.2 La SGB

Comme le tableau 5 l'indique, plusieurs restructurations ont été opérées depuis la moitié des années quatre-vingt:

Avant l'arrivée du groupe Suez

La "Brugeoise et Nivelles", dont la SGB possédait 57,8 pour cent des capitaux, a été revendue au groupe canadien Bombardier en 1985/86. En décembre 1987, la firme OIP fut déclarée en faillite et rachetée en 1988 par l'entreprise néerlandaise Oldelft.

Après l'arrivée du groupe Suez

Quelques mois après l'arrivée du groupe Suez, la SGB étudia dès l'automne 1988 un plan de restructuration visant ce qu'on a appelé les "canards boiteux": FN, PRB (GECHEM) et ACEC. En décembre 1988, le plan était arrêté. La SGB décidait de réinjecter des capitaux dans la FN et GECHEM. La part de la SGB augmentait ainsi de 31 à 80 pour cent dans la FN et de 80 à 90 pour cent dans GECHEM. Les conséquences du plan pour les trois firmes ont été les suivantes:

- La FN a recentré ses activités autour de la branche "défense et sécurité" (production d'armes légères) et de sa filiale Browning (armes de chasse et pêche). Les autres activités ont été progressivement abandonnées. La FN-moteurs, déjà filialisée en 1988, a été quasiment revendue à l'entreprise française SNECMA qui est devenue l'actionnaire majoritaire. En résumé, FN s'est spécialisée presque exclusivement dans l'industrie armurière surtout militaire et, dans une moindre mesure, civile.

- PRB doit être revendue à un partenaire étranger soit en tout, soit en partie. En février 1989, les dirigeants de GECHEM, le groupe chimique de la SGB dans lequel est insérée PRB, déclaraient qu'il ne serait peut-être pas possible de procéder à une revente globale ni même au maintien de la production en Belgique.

Tableau 5. Restructuration de l'industrie de l'armement par la SGB

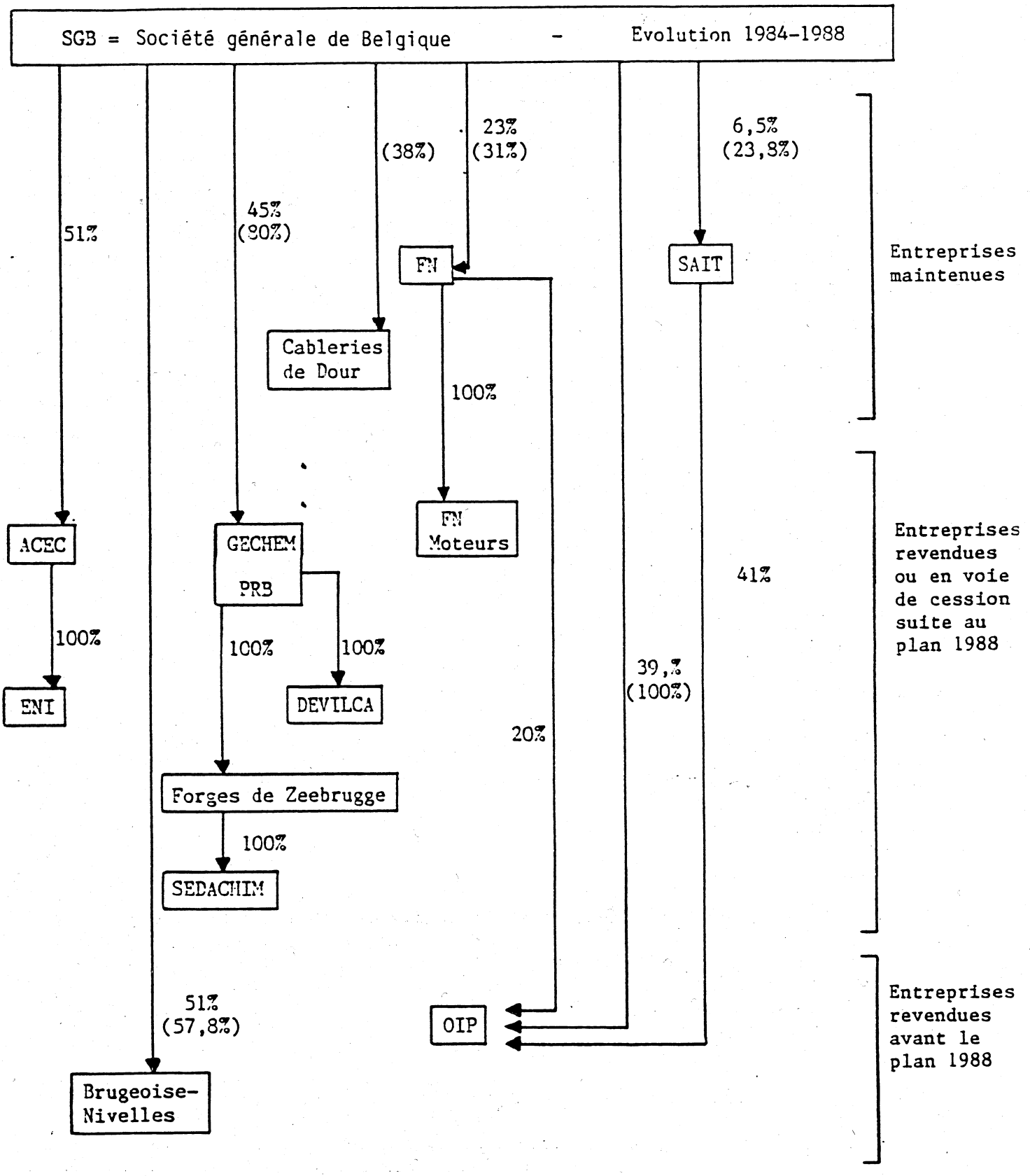

Remarque: Les pourcentages entre parenthèses donnent les participations totales directes.

1182d

- Les ACEC ont été filialisés et revendus en quatre parties: les secteurs transport, énergie et automatisme ont été repris par l'entreprise française ALSTHOM, et la division SDT (espace/défense/télécommunications) par Bell Téléphone-ALCATEL, contrôlé par le groupe français CGE.

2.2.3 Les autres participations étrangères

D'autres entreprises sont sous contrôle étranger:

- MECAR est la filiale de l'entreprise américaine "Allied Research Associates";

- les actions de SABCA appartiennent au groupe Dassault-Belgique-Aviation pour 53 pour cent (lui-même filiale du groupe français Dassault-Bréguet-Aviation) et à l'entreprise néerlandaise Fokker pour 43 pour cent;

- Philips-MBLE est une filiale du groupe néerlandais Philips;

- Siemens est une filiale du groupe allemand Siemens;

- Bell Téléphone est contrôlée par le groupe franco-américain CGE-ITT-ALCATEL.

2.3 Chiffre d'affaires et part de production militaire

Le tableau 6 reprend pour les principales entreprises la comparaison des chiffres d'affaires moyens pour 1981-82 et 1986-87. Précisons qu'il s'agit de l'ensemble du chiffre d'affaires en production tant civile que militaire.

Globalement, l'ensemble de ces entreprises a une part de production militaire correspondant à 27 pour cent de leur production totale. Les dix entreprises des secteurs "armes et munitions" et "constructions aéronautiques" ont une production largement militaire, contrairement aux chantiers navals et aux entreprises du secteur "électronique et optique" qui, à l'exception d'OIP, sont toutes de très grandes entreprises ayant une production militaire marginale. Le secteur "véhicules et constructions mécaniques" occupe une position intermédiaire.

En 1986-87, l'ensemble des entreprises répertoriées au tableau 6 avaient une production militaire évaluée à 39,3 milliards FB, soit un montant légèrement supérieur à la moyenne de la production totale d'armements calculée par une autre méthode dans le tableau 3 pour 1986 et 1987: 38,45 milliards FB. Ces deux méthodes de calcul différentes aboutissant à un résultat quasi identique se renforcent donc mutuellement.

Tableau 6. Evolution du chiffre d'affaires total et part de production militaire dans les principales entreprises du secteur de l'armement (à prix constants 1986-87, en milliards de FB et en pourcentage)

	Chiffre d'affaires Moyenne annuelle (1981-82) (milliards de FB)	Chiffre d'affaires Moyenne annuelle (1986-87) (milliards de FB)	Estimation de la part de production militaire (1986-87) (pourcentage)	Chiffre d'affaires militaire moyen annuel (1986-87) (milliards de FB)
1. Armes et munitions				
FN[1]	30,1	17,9	60	10,8
PRB	13,2	4,4	90	4,0
MECAR	0,8	1,5	100	1,5
FZ	3,0	1,8	100	1,8
CMI	6,8	7,3	10	0,7
SEDACHIM	--	0,3	100	0,3
DEVILCA	0,4	0,3	100	0,3
Total	54,3	33,5	58	19,4
2. Véhicules et constructions mécaniques				
BMF	0,3	6,3	100	6,3
Beherman-Demoen	0,7	0,3	60	0,1
Brugeoise et Nivelles	9,7	6,6	5	0,3
ASCO	1,2	1,4	30	0,4
SOREMI	--	0,4	100	0,4
Câbleries de Dour	4,5	3,7	20	0,7
Total	16,4	18,7	44	8,2
3. Constructions aéronautiques[2]				
SABCA	6,3	3,4	70	2,4
SONACA	3,6	2,4	57	1,4
DBA	0,5	0,4	100	0,4
Total	10,4	6,2	68	4,2
4. Chantiers navals				
Boelwerf	5,4	4,0	10	0,4
Mercantile-Beliard	6,1	5,4	20	1,1
Total	11,5	9,4	16	1,5
5. Electronique et optique				
ACEC	18,9	11,7	15	1,8
MBLE	10,3	11,3	5	0,6
ENI	1,8	1,4	21	0,3
SAIT	3,2	3,6	19	0,7
Siemens	18,6	23,7	5	1,2
Bell Téléphone	27,9	23,7	5	1,2
OIP	0,3	0,3	67	0,2
Total	81,0	75,7	8	6,0
TOTAL GENERAL	173,6	143,5	27	39,3

[1] FN: y compris FN-moteurs. [2] Les données pour TEAMCO ne sont pas disponibles.

Sources: Trends-Tendances, estimations GRIP et données calculées.

Presque la moitié du chiffre d'affaires global est concentrée dans le secteur "armes et munitions" (tableau 7), où la production d'armes légères et de munitions est prépondérante. Ce secteur connaît une baisse du chiffre d'affaires puisque les 33,5 milliards FB pour 1986-87 représentent à prix constants 60 pour cent du niveau atteint en 1981-82. Le secteur des constructions aéronautiques a connu une baisse exactement identique entre les deux périodes. Le secteur des constructions navales connaît également une contraction. En revanche, les deux autres secteurs se portent mieux. Globalement, le chiffre d'affaires total des entreprises concernées par la production d'armements a diminué de 17 pour cent entre 1981-82 et 1986-87.

Tableau 7. Proportion des chiffres d'affaires des secteurs d'armements (en milliards de FB et en pourcentage)

Secteurs	Chiffre d'affaires militaire moyen annuel 1986-87 (en milliards de FB)	Distribution (en pourcentage)
1. Armes et munitions	19,4	49
2. Véhicules et constructions mécaniques	8,2	21
3. Constructions aéronautiques	4,2	11
4. Chantiers navals	1,5	4
5. Electronique et optique	6,0	15
Total	39,3	100

Le tableau 8 présente dix firmes significatives de l'industrie d'armement belge. Le chiffre d'affaires en 1987 était particulièrement catastrophique pour les deux premières entreprises d'armements FN et PRB qui ne représentaient plus que 40 pour cent de l'ensemble de la production d'armements belge contre environ 60 pour cent au début des années quatre-vingt. Le chiffre d'affaires de la FN a diminué de 40 pour cent entre 1985 et 1987. Pour 1988, ce chiffre d'affaires a été de 8,6 milliards FB, soit environ un tiers de celui de 1985. Le chiffre d'affaires de PRB de 1987 est cinq fois moindre qu'en 1984. Signalons que l'entreprise BMF créée de toutes pièces pour une série de contrats de production d'un millier de véhicules blindés d'infanterie pour l'armée belge devrait disparaître très prochainement.

En résumé, les principales caractéristiques de l'industrie d'armement belge sont:

- la concentration des entreprises d'armements est très forte en Belgique; les quatre premières entreprises d'armements (FN, BMF, PRB et SABCA) représentent 60 pour cent de la production d'armements belge et les dix premières plus de 80 pour cent (tableau 9);

- la production d'armes légères et de munitions représente près de la moitié de la production totale d'armements;

- la production d'armes est en crise: le chiffre d'affaires des entreprises d'armements des secteurs "armes et munitions" et "aéronautique" a diminué de 40 pour cent en cinq ans, de 1982 à 1987.

Tableau 8. Evolution du chiffre d'affaires total (prix courants)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
FN	16,3	21,7	22,8	23,6	19,3	24,1	21,0	14,9
PRB	8,7	9,8	9,7	12,5	14,0	11,8	6,1	2,7
MECAR	0,4	0,4	0,8	1,7	1,5	1,8	1,5	1,4
CMI[1]	6,0	6,0	6,0	8,0	7,8	8,6	6,3	8,3
ASCO	0,7	0,8	1,0	0,8	1,3	1,7	1,7	1,2
SABCA	3,8	4,9	4,4	3,1	2,5	3,2	3,3	3,5
SONACA	2,7	2,9	2,4	2,2	2,0	2,8	2,2	2,5
Mercantile-Beliard	4,3	3,7	6,0	2,6	3,1	6,5	5,9	5,0
SAIT	2,9	3,2	4,1	3,9	4,4	4,7	4,0	3,2
OIP	0,1	0,1	0,2	1,8	1,7	0,4	0,3	--
Total (prix courants)	45,9	54,5	57,4	60,2	57,6	53,8	52,3	42,7
Total (prix constants 1987)	68,3	76,1	74,5	71,8	64,0	56,3	52,6	42,7

[1] Estimations pour 1980 et 1981.

Sources: Trends-Tendances, Gülcher.

Tableau 9. Principales entreprises d'armements par importance du chiffre d'affaires (en milliards de FB et en pourcentage)

	Chiffre d'affaires militaire moyen annuel 1986-87 (en milliards de FB)	Part dans le total (en pourcentage)
1. FN	10,8	27,5
2. BMF	6,3	16,0
3. PRB	4,0	10,2
4. SABCA	2,4	6,1
5. ACEC	1,8	4,6
6. FZ	1,8	4,6
7. MECAR	1,5	3,8
8. SONACA	1,4	3,6
9. Siemens	1,2	3,1
10. Bell Téléphone	1,2	3,1
11. Mercantile-Beliard	1,1	2,8
Autres	5,8	14,8
Total	39,3	100

3. EMPLOI ET SA REPARTITION REGIONALE

3.1 Evolution globale

Au cours des années soixante-dix, l'emploi total, direct et indirect, concerné par la production d'armes en Belgique était évalué entre 60.000 et 70.000 postes de travail (Chaudoir). En 1986, le ministère de la Défense nationale évoquait le chiffre de 30.000 emplois, tandis qu'un service du ministère des Affaires économiques estimait que le secteur de la production d'armes occupait de 30.000 à 35.000 personnes directement ou indirectement. En un peu plus d'une dizaine d'années, l'emploi aurait donc été réduit de moitié.

3.2 Les difficultés des entreprises

A titre d'exemple, nous reprenons quelques données illustrant la dégradation de l'emploi dans certaines entreprises.

Le tableau 10 montre que la FN a perdu 44 pour cent d'emplois de 1983 à 1989. Le tableau 11 indique que 58 pour cent d'emplois ont été perdus chez PRB de 1976 à 1989.

Tableau 10. Evolution de l'emploi à la FN

	Effectifs	Indice 1983 = 100
1983	11.250	100
1984	10.410	93
1985	9.957	89
1986	9.374	83
1987	8.402	75
1988	7.162	64
1989 (estimations)	6.262	56

Source: FN/1.

Tableau 11. Evolution de l'emploi chez PRB

	Effectifs	Indice 1976 = 100
1976	3.592	100
1979	3.132	87
1980	2.308	64
1981	2.031	57
1983	2.494	69
1988	1.900	53
1989	1.500	42

Source: Bilans PRB/GECHEM.

L'emploi des Forges de Zeebrugge a été réduit de 853 unités en 1986 à environ 300 en 1988. En 1988 et en 1989, une réduction d'emploi de 530 unités s'est opérée chez CMI, ce qui représente une diminution d'un quart des effectifs. L'emploi des ACEC a diminué de 5.800, entre 1979 et 1988, c'est-à-dire de trois quarts.

Les entreprises du secteur "armes et munitions" ont connu une contraction de l'emploi variant entre 20 et 50 pour cent des effectifs depuis la fin des années soixante-dix. Les entreprises des autres secteurs, mis à part les ACEC qui ont perdu trois quarts des effectifs, semblent en meilleure situation. Dans les secteurs des constructions aéronautiques et navales, les restructurations et réductions d'emploi ont toutes eu lieu à la fin des années soixante, ce qui explique la relative stabilité d'emploi dans les années quatre-vingt.

3.3 La répartition régionale

Une étude réalisée par J.J. Grodent au CRISP pour le compte de FABRIMETAL au début des années quatre-vingt, sur la base des réponses à un questionnaire envoyé aux entreprises, a permis d'établir notamment les résultats repris dans le tableau 12. En 1980, sur dix emplois dans l'armement, près de sept étaient localisés en Wallonie, deux en Flandre et un à Bruxelles. Rappelons que la population belge est répartie à raison d'environ 33 pour cent en Wallonie, 55 pour cent en Flandre et 12 pour cent à Bruxelles.

Tableau 12. Répartition régionale des emplois dans l'industrie de l'armement, 1977-1980

	1977	1978	1979	1980	Taux de changement 1977-1980 (pourcentage)
En valeur absolue					
Wallonie	10.035	10.145	11.935	12.494	+ 25
Flandre	4.203	4.133	4.103	3.795	- 10
Bruxelles	1.525	1.612	1.779	2.170	+ 42
Total Belgique	15.762	15.889	17.811	18.463	+ 17
En valeur relative					
Wallonie	63,7 %	63,9 %	67,0 %	67,7 %	
Flandre	26,7 %	26,0 %	23,0 %	20,6 %	
Bruxelles	9,6 %	10,1 %	10,0 %	11,7 %	
Total Belgique	100 %	100 %	100 %	100 %	

Source: Grodent.

Une autre étude réalisée à la Vlaams Vredesuniversiteit (Flemish Peace University) par l'équipe d'Ernst Gülcher avait identifié vers la moitié des années quatre-vingt un total de 29 entreprises disposant de 40 sites d'exploitation. Leur enquête a abouti aux résultats suivants: en Wallonie, il y avait 19 sites d'exploitation, regroupés autour de Liège (9) et Charleroi (9), un seul étant dans la province du Luxembourg. Ceci signifie que près de la moitié des sites de production belges sont situés près de Liège et de Charleroi. En Flandre, il y avait 16 sites situés autour d'Anvers/Malines (6), Gand (4), Campine (3), Bruges (2) et Ostende (1). Cinq sites ont été répertoriés dans la région bruxelloise.

Pour notre étude, nous avons repris les principales entreprises répertoriées et avons réalisé une estimation de la répartition actuelle des emplois (tableau 13). Nous avons estimé qu'il y avait dans la production d'armements 12.075 emplois directs. Le nombre total d'emplois, directs et indirects, devrait être situé entre 20.000 et 25.000. Selon nos estimations, près de 75 pour cent de ces emplois sont concentrés en Wallonie, 18,3 pour cent en Flandre et 6,8 pour cent dans la région bruxelloise. La branche "armes et munitions" représente 60 pour cent des emplois, dont la plupart (93,8 pour cent) sont en Wallonie.

3.4 Les compensations régionales

Il n'est pas inutile de terminer cet examen de la répartition régionale de l'emploi en mentionnant brièvement le système des compensations en vigueur pour les contrats d'achats du ministère de la Défense nationale. Sous la pression des industriels et des partis politiques flamands, un glissement des compensations directes et indirectes s'est opéré de la Wallonie vers la Flandre, à partir des années soixante-dix. Or, comme les statistiques l'attestent, c'est la Wallonie qui a sur son territoire la plupart des productions militaires, ses industries s'étant spécialisées dans ce domaine depuis fort longtemps.

Au début des années quatre-vingt, plusieurs contrats d'achats du ministère de la Défense nationale ont été l'objet de ce qui a été appelé une "globalisation", afin de surveiller quelles régions bénéficiaient réellement de l'ensemble des contrats militaires sur le plan industriel. Rappelons que, lors de chaque contrat, le gouvernement belge négocie avec le vendeur (étranger) un maximum de compensation directe ou indirecte. Une "compensation" est un engagement du vendeur à acheter au sein de l'industrie belge, en contrepartie du contrat d'armements, soit des biens et services servant directement à la production de l'armement (compensation directe), soit d'autres biens et services dans tout autre domaine (compensation indirecte). Une clé de répartition a été durement négociée entre représentants politiques issus des trois régions du pays pour aboutir à une proportion correspondant à la population des trois régions. C'est ainsi que les compensations doivent être dirigées pour 54 à 56 pour cent en Flandre, 34 à 36 pour cent en Wallonie et 9 à 11 pour cent à Bruxelles. En août 1987, selon les ministres de la Défense nationale (bruxellois) et des Affaires étrangères (wallon), sur les 49,4 milliards de compensation représentant environ 80 pour cent du montant des contrats en cours, la Flandre aurait obtenu en réalité 61 pour cent, la Wallonie 29,5 pour cent et Bruxelles 9 pour cent (Le Soir, 18 août 1987).

Tableau 13. Emplois des principales entreprises du secteur de l'armement et sa répartition régionale (situation 1987-1989)

	Année de référence	Effectifs totaux	Effectifs dans la production militaire	Répartition régionale des effectifs dans la production militaire		
				Wallonie	Flandre	Bruxelles
1. Armes et munitions						
FN	1988	6.016	4.456	4.456	--	--
PRB	1987	1.500	1.500	1.050	340	110
MECAR	1987	295	295	295	--	--
FZ	1987	561	561	561	--	--
CMI	1987	1.932	193	193	--	--
SEDACHIM	1987	95	95	95	--	--
DEVILCA	1987	159	159	159	--	--
Total		10.558	7.259	6.809	340	110
2. Véhicules et constructions mécaniques						
BMF	1987	300	300	300	--	--
Beherman-Demoen	1987	34	21	--	21	--
Brugeoise et Nivelles	1987	1.938	97	49	48	--
ASCO	1987	288	86	--	--	86
SOREMI	1987	69	69	69	--	--
Câbleries de Dour	1987	715	143	143	--	--
Total		3.344	716	561	69	86
3. Constructions aéronautiques						
SABCA	1989	1.542	879	293	--	586
SONACA	1989	1.316	921	921	--	--
DBA	1989	148	148	148	--	--
Total		3.006	1.948	1.362		586
4. Chantiers navals						
Boelwerf	1987	1.958	98	--	98	--
Mercantile-Beliard	1987	2.201	440	--	440	--
Total		4.159	538		538	
5. Electronique et optique						
ACEC	1987	3.778	567	284	283	--
MBLE	1987	724	36	--	--	36
ENI	1987	670	134	34	100	--
SAIT	1987	697	139	--	139	--
Siemens	1987	4.899	245	--	245	--
Bell Téléphone	1987	7.296	365	--	365	--
OIP	1986	160	128	--	128	--
Total		18.224	1.614	318	1.260	36
TOTAL GENERAL		39.291	12.075	9.050	2.207	818

Sources: Trends-Tendances, bilans des sociétés, estimations GRIP.

4. DIVERSIFICATION DANS L'INDUSTRIE MILITAIRE BELGE

Le terme "reconversion" est relativement peu utilisé dans le monde industriel belge. Le passage des activités de défense à la production des biens civils est plutôt appelé "diversification".

4.1 La stratégie des entreprises

4.1.1 Du civil au militaire: ASCO et BMF

Avant d'évoquer les expériences de passage de production des produits militaires aux biens civils, il faut constater que certaines entreprises ont parcouru le chemin inverse. Mis à part les deux grandes entreprises FN et PRB, il n'existait pratiquement pas d'entreprises d'armements en Belgique avant les années soixante. La raison en était que, après la guerre 40-45, l'armée belge reçut gratuitement des matériels américains (chars, avions, bateaux, etc.) dans le cadre de l'aide à la reconstitution des armées européennes et dans le cadre de l'OTAN. Les entreprises d'armements belges existant alors vendaient quasi exclusivement à l'exportation. Ce n'est qu'à la fin des années soixante, et surtout entre 1972 et 1980, que le ministère de la Défense nationale passa d'importantes commandes, les matériels reçus après la guerre arrivant en fin de vie. Une série d'entreprises belges furent alors attirées par les marchés militaires, d'où la constitution progressive d'une industrie d'armement pour les besoins internes. Le secteur aéronautique précéda les autres secteurs puisque la fabrication des F-104 commença dès le début des années soixante.

Dans le secteur des constructions mécaniques, ASCO qui avait été fondée en 1954 se limitait initialement à la production de mécanique de précision pour l'industrie automobile. Son premier contrat militaire fut décroché en 1960 lorsqu'elle reçut le monopole de production de certains composants pour chars de l'agence NAMSA de l'OTAN. En 1972, ASCO reçut son premier contrat important de l'armée belge pour l'assemblage de véhicules blindés.

En novembre 1977, ASCO constitua la firme BMF (Belgian Mechanical Fabrication) dont elle possédait 55 pour cent des actions, CMI en ayant 37 pour cent et la Compagnie Bruxelles-Lambert 8 pour cent. Cette société avait été créée uniquement pour répondre à l'appel d'offres de l'armée belge pour la construction de 1.039 véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI). Après une rude bataille entre ASCO-BMF, qui n'était pas un véritable spécialiste de ce genre de production, et d'autres producteurs de matériel roulant comme Beherman-Demoen ou la Brugeoise et Nivelles, c'est le groupe ASCO qui décrocha le marché.

BMF construisit une toute nouvelle usine à Aubange, dans la province du Luxembourg. La seule production de cette usine était l'assemblage des 1.039 VBCI par 300 travailleurs de 1980 à 1988. Ce contrat de 25 milliards FB procura 6 millions d'heures de travail: la moitié pour l'usine d'Aubange, l'autre pour ASCO et d'autres sous-traitants. En 1988, au moment où le contrat arriva à expiration, les chaînes de montage s'arrêtèrent. Le nombre d'emplois fin 1988 descendit à 50. ASCO revendit ses parts à CMI qui devint l'unique actionnaire. Cet exemple illustre le cas d'une entreprise créée de toutes pièces pour satisfaire uniquement un seul contrat d'achat de l'armée belge.

4.1.2 La diversification à la FN

La FN a été créée en 1889 sous le nom de "Fabrique nationale d'armes de guerre" par une dizaine d'armuriers de la région liégeoise afin de produire

150.000 Mauser pour l'Etat belge. Très vite l'entreprise a fabriqué d'autres produits que des armes. Les premières "diversifications" de la FN étaient la production de vélos à partir de 1896, de voitures dès 1899, puis de motos en 1902 jusqu'à la fin des années trente. En 1933, des trolleybus étaient fabriqués pour les villes de Liège et d'Anvers.

Après la guerre 40-45, la FN a produit des camions, des tracteurs, des motos et des machines agricoles. Mais une nouvelle activité a pris davantage d'essor: la construction de moteurs d'avions, qui a remplacé progressivement dans les années soixante les autres productions civiles pour des raisons essentiellement commerciales.

Une troisième vague de diversifications s'est produite au début des années soixante-dix. Fait significatif, en 1971, sous la pression de l'opinion publique, la FN supprime de son nom les termes "armes de guerre". A côté des armes de chasse et de sport commercialisées sous le nom de Browning, toute une gamme de produits de loisirs a vu le jour: articles de pêche, de golf, raquettes de tennis, planches à voile. En 1978, FN a repris tout le réseau de vente Browning fortement implanté aux Etats-Unis (10.000 points de vente).

Au début des années quatre vingt, de nouvelles applications industrielles ont été développées, notamment dans la robotique, et une quatrième vague de diversifications a été tentée par les dirigeants de la FN.

En 1975, le département "Défense et sécurité" représentait 60 pour cent du chiffre d'affaires de la FN. En 1985, ce pourcentage n'était plus que de 37. Dès la fin des années soixante-dix, la FN avait quatre divisions de production: à côté de la branche "Défense et sécurité", il y avait les branches "moteurs", "sports et loisirs" et "équipements et services industriels".

Chaque vague de diversifications de la FN correspondait très clairement à une volonté de "faire autre chose" que des armes, sans doute davantage pour des raisons commerciales que morales. Primo, tous les nouveaux produits ont été réalisés parce qu'ils ont été considérés comme rentables et capables d'être imposés sur de nouveaux marchés. Secundo, la production d'armements accuse trop de variations imprévisibles. En 1982 et 1983, par exemple, de très graves difficultés ont touché la FN suite à la contraction de la demande des pays du tiers monde. C'est ainsi que, dans les ateliers de production d'armes, 5.000 travailleurs ont été régulièrement en chômage temporaire.

Relevons que les deux dernières vagues de diversification correspondaient à des périodes où les ventes d'armes étaient très clairement en baisse, comme l'indique le graphique 1.

Puis la stratégie des dirigeants de la FN a changé. Dès 1983, les frais occasionnés par les nouveaux investissements dans le domaine "moteurs" et "sports et loisirs" depuis la fin des années soixante-dix se sont avérés trop élevés par rapport aux ventes espérées. De plus, les emprunts bancaires sont devenus trop onéreux. Les charges financières s'élevaient à 1,4 milliard FB en 1982, et à 1,7 milliard en 1985. En 1986, ces charges ont atteint près de 10 pour cent du chiffre d'affaires. Un changement de stratégie est apparu comme une conclusion logique, particulièrement quand, en 1984, puis en 1985 et surtout en 1986 et en 1987, la demande d'armements reprenait et augmentait. Un coup d'arrêt à la diversification a donc été décidé d'abord en 1984, puis de façon beaucoup plus brutale en 1988, suite au plan de restructuration établi par la Société générale de Belgique.

Graphique 1. Total des armes vendues (en quantité) par la FN

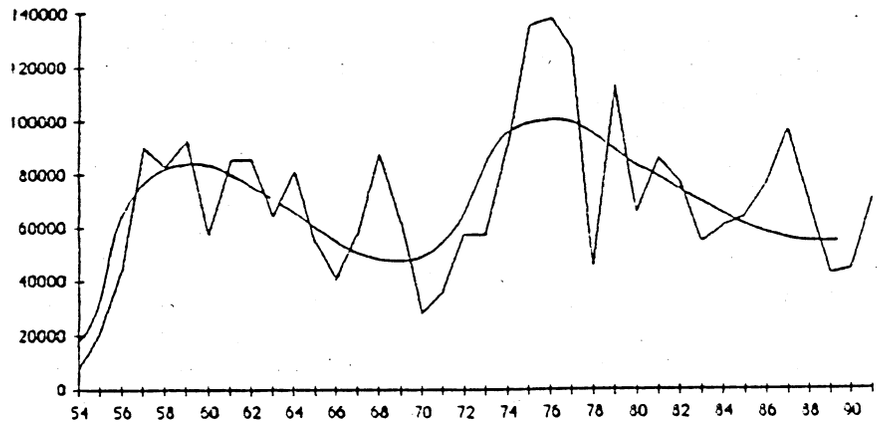

Source: FN/1.

Le diagnostic des dirigeants de la FN en 1988 a été le suivant:

A. Les années 1973-1979 ont été une période de haute conjoncture pour les activités militaires:

- afflux de commandes en provenance des pays producteurs de pétrole;
- chiffre d'affaires très élevé (13,5 milliards FB en 1983);
- rentabilité des capitaux engagés entre 50 et 60 pour cent.

B. Au lieu de profiter de ces circonstances exceptionnelles pour consolider sa structure financière afin de faire face aux inévitables fluctuations de son activité principale, le groupe FN:

- s'est lancé dans un vaste programme de diversification vers des domaines nouveaux pour lui (ex.: golf, sports de raquette, planche à voile, biens et services industriels);
- a réalisé des investissements industriels lourds dans des domaines où sa position concurrentielle était faible (ex.: nouvelle usine moteurs en 1978);
- a alourdi sa structure;
- s'est fortement endetté (dettes financières sur total passif; 23 pour cent en 1975, 50 pour cent en 1985).

C. La diversification s'est soldée par un échec:

- mauvaise appréciation des facteurs clés du succès;
- manque d'expertise dans les nouveaux domaines d'activité;
- investissements insuffisants pour en assurer le succès.

(FN/1)

En résumé, les dirigeants de la FN sont arrivés à la conclusion que:

- l'activité militaire, qui malgré des fluctuations incertaines reste rentable en permanence, doit être privilégiée;

- les activités de la diversification doivent être progressivement abandonnées, à l'exception de celles qui restent rentables (uniquement pêche et armes de chasse) et qui sont directement complémentaires de la production militaire.

La division "biens et services industriels" a été progressivement fermée tandis que des discussions étaient en cours dès la fin 1988 pour la reprise de la branche "moteurs", vraisemblablement par l'entreprise française SNECMA. La division Browning (sports et loisirs) a été filialisée, mais les produits tels que raquettes de tennis, matériel de golf et planches à voile ne sont plus fabriqués. Dorénavant, la production des armes de chasse et des articles de pêche sera le seul vestige des diversifications successives de la FN.

Certains observateurs concluent que l'échec de la diversification de la FN est finalement dû à trois causes principales:

1) Comme le reconnaît la direction de la FN, suite aux ventes d'armes exceptionnelles durant la période 1976-1980, une surcapacité a été créée dans les structures de production. Or, au début des années quatre-vingt, les ventes ont chuté, d'où des frais fixes non rentabilisés, mettant en difficulté financière l'ensemble de l'entreprise: la diversification a donc été victime des trop bonnes ventes d'armes passées.

2) Conséquence du point précédent, les investissements de la diversification vers les produits civils n'ont pas pu être payés avec les bénéfices qui se réduisaient: il a fallu emprunter, d'où un nouvel accroissement des difficultés financières. La diversification a été victime des taux d'intérêt bancaires trop élevés (et de la hausse du dollar).

3) Le journal financier "Trends-Tendances" estimait enfin que "tous ces produits (civils) étaient d'excellente qualité industrielle; mais le fabricant d'armes FN n'a jamais compris que des machines à tricoter ou des surgélateurs demandaient une autre approche commerciale que les fusils et les mitrailleuses" (Trends-Tendances, 27 septembre 1985). La diversification est ici victime d'une mauvaise commercialisation.

En fin de compte, l'échec de la diversification de la FN est dû à des causes généralement étrangères aux choix des produits ou à leur production.

4.1.3 Le secteur aéronautique

Les entreprises du secteur aéronautique belge figurent au tableau 14. Les trois firmes les plus importantes du secteur, FN-moteurs, SABCA et SONACA, ont une origine différente:

- FN-moteurs, selon ses dirigeants, "a été constituée pour assurer la reconversion de la division "véhicules de la FN" qui avait été développée jusqu'à la guerre 40-45 et qui produisait des matériels surtout civils (camions, trolleybus, etc.). (FN/1)

- SABCA (Société anonyme belge de constructions aéronautiques), créée en 1920, a produit entre 1920 et 1940 plus de 600 avions de 19 types différents, principalement civils. Après la guerre, la production militaire est devenue prépondérante avec deux contrats de l'armée belge: la production de 200 hawker-hunter dans les années cinquante, puis des chasseurs F-104-G dans les années soixante.

- SONACA (Société nationale de construction aérospatiale), anciennement Fairey, a été fondée en 1931 par le groupe britannique du même nom pour construire essentiellement des avions militaires.

Tableau 14. Secteur aéronautique belge (GEBECOMA)

Entreprises	Personnel 1988 (nombre)	Chiffre d'affaires 1987 (millions de FB)	Part militaire 1987 (pourcentage)	Activités
FN moteurs	1.648	6.377	71	moteurs
SABCA	1.542	3.390	70	cellules + équipements
SONACA	1.316	2.628	57	cellules
ACEC	356	1.337		équipements
Dassault (DBA)	148	385	100	cellules
MBLE	58	377		équipements
Total	4.868	14.598		

Sources: GEBECOMA, FN/1, bilans SABCA et SONACA.

La taille relativement modeste de ces entreprises face aux grands constructeurs aéronautiques les place dans une position difficile. Les chiffres d'affaires réunis de ces trois entreprises belges représentent environ 2 pour cent de celui des 10 principaux constructeurs étrangers. La FN-moteurs est 30 fois plus petite que General Electric et 10 fois plus petite que la SNECMA. Il en découle que:

i) le secteur aéronautique belge travaille comme sous-traitant de grandes firmes européennes ou américaines;

ii) ces entreprises réalisent surtout des travaux dans le cadre de marchés conclus avec la Défense nationale belge.

Cette dernière caractéristique est essentielle. De nombreux observateurs ont régulièrement relevé la trop grande dépendance par rapport aux marchés militaires. La survie même de ces entreprises a été régulièrement posée tout au long de leur existence au moment où le gouvernement belge devait décider de l'acquisition de nouveaux avions. Vu le petit nombre d'appareils achetés et le caractère cyclique des commandes, des périodes de creux importantes ont été subies.

Dans les années soixante, l'étalement de plusieurs commandes a permis une certaine continuité de production de ces entreprises: programmes F-104-G au début de la décennie, Mirage 5 et F1 ensuite, jusqu'au début des années soixante-dix. Après quelques difficultés vers la moitié des années soixante-dix, le "contrat du siècle" de 60 milliards FB pour la fabrication de 116 F-16 de 1975 à 1985 procura du travail à 3.573 personnes: 1.700 à la FN, 945 à la SABCA, 878 chez Fairey/SONACA et 50 chez MBLE.

Vers 1981, les dirigeants des sociétés voyant arriver la fin du marché ont commencé à organiser une campagne de pression pour que le gouvernement avance sa décision de remplacement des Mirage 5. Normalement, cette décision

n'aurait pas dû intervenir avant 1985 ou 1986. Cela aurait entraîné un chômage des installations pendant trois ou quatre ans. Finalement, le gouvernement belge passa une nouvelle commande de 44 F-16 (coût: environ 45 milliards FB) en février 1983, ce qui a permis d'assurer la continuité du travail des chaînes de montage jusqu'en 1991.

Depuis le début de l'année 1989, on assiste à une nouvelle campagne de pression orchestrée par le GEBECOMA qui regroupe les entreprises aéronautiques. En février 1989, le ministre de la Défense nationale, G. Coëme, a déclaré que le gouvernement belge ne s'engagerait dans aucun des trois programmes de production de l'avion de chasse du futur (EFA, Rafale, Agile Falcon) avant plusieurs années. Or l'échéance de 1991 arrive rapidement. D'où l'insistance du GEBECOMA pour tenter de réitérer les démarches des années 1981-1983 qui avaient permis de faire avancer la décision du deuxième contrat F-16. Mais il n'est pas sûr que, cette fois encore, les industriels réussiront, essentiellement parce que le coût des avions est tellement élevé que la Belgique ne pourra probablement jamais en acheter, d'autant plus qu'un plan de restructuration de l'armée belge est en train d'être élaboré. On peut voir une cause secondaire de non-achat dans la perspective de réduction des armements conventionnels en Europe, qui pourrait déboucher sur une redéfinition du rôle de la Belgique dans la défense européenne (une simple modernisation des F-16 pourrait alors suffire).

Parallèlement aux pressions des industriels de l'aéronautique sur les pouvoirs publics pour assurer la continuité des programmes militaires, une certaine stratégie de diversification vers le secteur civil a été développée Les industriels reconnaissent leur trop grande dépendance face aux productions militaires trop irrégulières. C'est ainsi que FN-moteurs a accru sa participation dans divers programmes civils (moteurs des A-320 et des B-737). En 1988, 29 pour cent du chiffre d'affaires était dû à des productions civiles, contre moins de 10 pour cent à la fin des années soixante-dix, pendant le programme F-16. La SABCA et la SONACA se sont insérées dans les programnes Airbus et Ariane. Des années soixante-dix à l'année 1987, les parts de production civile sont passées d'environ 10 pour cent à 30 pour cent à la SABCA et de 15 pour cent à 43 pour cent à la SONACA.

Un accroissement de cette part civile semble souhaitable, vu, d'une part, les difficultés persistantes dans le domaine militaire, particulièrement en Belgique, et, d'autre part, le caractère à la fois plus stable et plus prometteur des ventes futures d'avions civils. Mais un certain nombre de conditions devraient être réunies:

A. La concurrence entre SABCA et SONACA qui ont des compétences identiques devra être transformée en une coopération. Certains évoquent un rapprochement, voire une fusion entre les deux entreprises.

B. Les pouvoirs publics (gouvernement national et exécutif régional wallon) devront vraisemblablement aider beaucoup plus les entreprises aéronautiques à faire face à cette "reconversion" vers le secteur civil, notamment en soutenant davantage les efforts de recherche-développement et en compensant les lourdes mobilisations financières que les marchés civils entraînent (les contrats militaires paient beaucoup plus rapidement que les contrats civils qui ne sont rentables qu'après dix ou quinze ans d'entrée dans un programme).

4.2 Rôle des pouvoirs publics

L'industrie de l'armement en Belgique produisant en majorité des biens civils, les pouvoirs publics belges n'ont jamais joué un rôle moteur dans la

planification ni dans l'incitation à une reconversion ou une diversification vers des productions civiles. Aucune étude n'a jamais été réalisée à ce propos par les services officiels.

D'une manière générale, la seule influence des pouvoirs publics passe par les commandes militaires. Or celles-ci ont tendance à se réduire, vu les difficultés budgétaires, d'une part, et la hausse phénoménale des prix des armements, d'autre part. Il s'ensuit un ralentissement de la production de biens militaires depuis le début des années quatre-vingt.

Un rôle accru des pouvoirs publics belges (national et régionaux) pourrait être:

A. Fournir de meilleures informations sur l'évolution du secteur de la défense. Actuellement, il n'existe ni statistiques ni études macro-économiques à ce propos.

B. Une aide à la diversification par des subsides en recherche-développement et en marketing, et par des études de recherche de nouveaux produits.

4.3 Positions des organisations syndicales

Les deux centrales syndicales les plus concernées sont celles des métallurgistes: la Centrale des métallurgistes de Belgique (CMB), affiliée à la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), et la Centrale chrétienne des métallurgistes de Belgique (CCMB), affiliée à la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Ces deux centrales replacent la problématique de la reconversion des industries d'armement dans le cadre plus vaste de la lutte pour la paix et le désarmement.

C'est ainsi qu'une brochure d'information détaillée sur la paix, publiée par la CMB en mars 1983, contient un chapitre intitulé "Armements, économie et emploi" qui évoque notamment l'expérience britannique de Lucas Aerospace (Faire la guerre à la guerre, CMB-Inform, no 79, mars 1983, pp. 25-32); la résolution relative à la paix et au désarmement, votée par le dernier congrès de la CMB en 1988, revendique entre autres:

- l'élimination de la prise en compte de considérations macro-économiques ou de la perte d'emplois comme obstacles au désarmement, et ce par un processus de reconversion de la production militaire en production civile et par la définition de plans de reconversion en concertation avec les travailleurs et leurs syndicats;

- l'encouragement au niveau européen de programmes de recherche dans le domaine des technologies civiles;

- l'application d'une politique restrictive d'exportation d'armes (CMB-Inform, septembre 1988, p. 15).

Quant à la CCMB, la dernière motion de congrès relative à la paix et au désarmement (votée au congrès des 28, 29 et 30 juin 1984 à Coq-sur-Mer) "dénonce et s'insurge catégoriquement contre (...) le surarmement et le commerce des armes. Le congrès opte en conséquence pour (...)

- l'utilisation des budgets rendus disponibles tant à la satisfaction des besoins dans le monde qu'au soutien de la lutte contre la faim, les maladies, l'analphabétisation, le sous-emploi, le chômage, la misère;

- la reconversion progressive de l'industrie de l'armement.

Le congrès lance un appel (...) aux organisations syndicales européennes et mondiales pour qu'elles examinent les possibilités de reconversion progressive des industries d'armement en proposant des objectifs et alternatives programmés" (Motion sur la paix et le désarmement; document fourni par le service d'études de la CCMB).

Les deux centrales mettent en exergue le rôle que peuvent jouer les organisations syndicales européennes et mondiales en matière de recherche et de réflexion sur la reconversion. C'est notamment un des objectifs de la Fédération européenne des métallurgistes dans la Communauté (FEM), dont la CMB et la CCMB sont membres. Les revendications du dernier congrès de la CMB sont d'ailleurs textuellement reprises de la résolution sur la paix et le désarmement votée par la sixième assemblée générale de la FEM à Séville, les 18 et 19 juin 1987. La FEM s'est penchée plus en détail sur cette question, particulièrement par l'élaboration le 19 juin 1981 d'un document de base commun sur la limitation des exportations d'armes (Document de base commun des syndicats métaux d'Europe sur la limitation des exportations d'armes, FEM, Bruxelles, 19 juin 1981). Celui-ci souligne la nécessité de concilier les intérêts des travailleurs concernés et les conceptions syndicales favorables à la paix. Il met en évidence le fait qu'à investissements similaires le taux d'emploi est moindre dans le secteur de l'armement, que ce secteur est beaucoup plus instable que les industries civiles et qu'il détourne des ressources qui pourraient financer des emplois civils. Enfin, les syndicats européens s'y prononcent contre l'extension de la capacité de production de biens d'armement pour une coopération des industries d'armement européennes. Le souhait d'une reconversion progressive s'accompagne de vigilance, afin "d'empêcher que les problèmes conjoncturels à court terme soient résolus de manière à entraîner des retombées négatives à long terme pour les travailleurs".

En dehors de ce document déjà ancien, la FEM n'a pas réalisé de recherches régulières sur ces questions pendant plusieurs années. Le souhait a été exprimé, lors d'une réunion du groupe de travail "limitation des exportations d'armes" à Bruxelles les 17 et 18 octobre 1988, de "faire un inventaire d'exemples de reconversion, tant des réussites que des échecs", de "réunir plus ou moins régulièrement le groupe de travail" (il ne s'était plus réuni depuis six ans) et d'organiser une conférence sur le thème de la reconversion fin 1989 ou en 1990. L'objectif principal de la FEM est, par ce biais, d'analyser et de confronter les expériences concrètes menées dans chaque pays, une approche micro-économique ayant davantage de chances d'aboutir.

De ce point de vue, les syndicats belges ont moins développé une recherche concrète sur la reconversion que certains de leurs équivalents européens. Dans le cas de la FN, la nécessité d'une diversification a été soulignée à plusieurs reprises, et des pressions ont été opérées dans les années soixante et soixante-dix sur la direction de l'entreprise. La délégation syndicale a notamment critiqué le fait que la direction fait davantage preuve d'imagination lorsqu'il s'agit d'exporter des efforts de diversification hors de la région liégeoise, voire hors de Belgique ("Lettre ouverte de la délégation FGTB sur les réalités économiques et sociales que voudrait cacher la direction de la FN", La Wallonie, 19 janvier 1984). Les syndicats eux-mêmes tentent de prospecter et de propulser de nouveaux produits (secteur ménager, machines destinées à la reliure de livres, tôlerie, etc.), mais ils ne disposent pas des bureaux d'études nécessaires. Ils constatent en outre que, avant la seconde guerre mondiale, l'entreprise avait une production civile plus importante et que les diversifications tentées depuis les années soixante-dix n'ont concerné qu'un faible nombre d'emplois (sauf l'aéronautique). Enfin, il est clair que la direction de l'entreprise a choisi d'investir dans ses secteurs les plus forts depuis 1978, et encore plus avec

le plan de la SGB de 1988 visant à concentrer la FN sur ses branches Défense-sécurité et Browning, décisions sur lesquelles les syndicats n'ont eu aucune prise. Dans ce cas particulier et d'une manière générale, les organisations syndicales doivent se consacrer prioritairement à la défense de l'emploi existant, surtout en période de récession économique, même s'ils souhaitent une diversification qui garantisse une plus grande stabilité de l'emploi tout en diminuant le poids du secteur militaire.

4.4 Des études sur la reconversion

En dehors du monde industriel, les seuls groupes qui ont étudié la problématique concrète de la reconversion sont issus du mouvement de paix. A la fin des années soixante-dix, un groupe de travail a été mis en place dans la région de Charleroi par le Mouvement international de la réconciliation. Réunissant des militants, des chercheurs et des syndicalistes, ce groupe a élaboré plusieurs approches de propositions concrètes. Mais, faute de moyens suffisants, ce travail n'a pas pu se poursuivre.

Du côté néerlandophone, un groupe de travail a été organisé au sein de la Vlaams Vredesuniversiteit (VVU): un travail important de recherches documentaires et de propositions d'alternatives a été réalisé.

Nous reprenons une synthèse de l'identification des reconversions possibles dans l'industrie belge de l'armement, à partir d'une étude menée à la VVU (Gülcher). Signalons que l'Institut syndical européen (créé par la Confédération européenne des syndicats) a également répertorié l'ensemble des productions civiles envisageables dans une étude publiée en octobre 1983 et intitulée "Le désarmement et la reconversion des industries d'armement en production civile. Aperçu des possibilités et des expériences en Europe occidentale".

La liste reprise ci-dessous ne reprend que les productions civiles pour lesquelles une demande concrète existe dans l'industrie belge et qui sont considérées comme prioritaires par les autorités politiques (gouvernement national et/ou régions). De telles productions ne peuvent être tentées que s'il y a la garantie d'une production de haute qualité, à des prix compétitifs et à une échelle suffisante pour représenter une alternative crédible aux productions militaires. Ceci explique qu'on ne retrouve pas dans la liste de très petits secteurs comme la rénovation urbaine et l'agriculture intensive.

4.4.1 Transports publics

Les pouvoirs publics ont à plusieurs reprises souligné la nécessité de modernisation du réseau des transports publics en Belgique, notamment en fonction de l'importance croissante du rôle européen du pays, mais aussi parce que les réseaux existants, en raison de l'austérité budgétaire, n'ont pu faire l'objet d'investissements suffisants. Des investissements sont envisageables dans l'accroissement des capacités et la diminution des temps de déplacement du réseau ferroviaire (TGV, rapport "rail 2000"), dans les transports urbains (métro léger ou lourd, TAU), dans l'adaptation des réseaux ferroviaires au climat hivernal, dans l'électrification des lignes et dans les systèmes électroniques d'horaires et autres informations pour les voyageurs. Les entreprises suivantes pourraient bénéficier de tels investissements: ACEC, Brugeoise et Nivelles, FN, Siemens, SAIT, Philips-MBLE.

4.4.2 Protection de l'environement

Les besoins exprimés dans ce domaine s'accroissent, et l'expérience de la République fédérale montre que l'adaptation aux normes communautaires oblige les entreprises à investir dans ce secteur. Peuvent être cités dans ce domaine: le recyclage des déchets (cf. le recyclage de plastique à la FN); l'épuration des eaux industrielles, des canaux, des eaux de sources: les contrôles de l'environnement aérien (secteur explorable par SONACA, SABCA, OIP); l'amélioration de la sécurité et de l'hygiène dans les entreprises; la diminution de la pollution par le bruit (que des entreprises militaires comme la FN et PRB doivent déjà affronter).

4.4.3 Energie

Un pays comme la Belgique, qui produit quelque deux tiers de son électricité uniquement au départ de centrales nucléaires, a intérêt à diversifier au maximum ses sources d'approvisionnement en énergie, notamment pour se préparer à l'épuisement des matières premières actuellement utilisées (charbon, pétrole, uranium) et satisfaire davantage à des critères écologiques. De ce point de vue, les trois sources d'énergie du futur semblent être le soleil, l'hydrogène et le vent. La technologie nécessaire pour ces sources d'énergie est proche de celle utilisée pour les avions de combat (aérodynamique, nouveaux matériaux et alliages); une reconversion de la SABCA et de la SONACA dans ce secteur serait donc à étudier.

Un autre aspect à envisager serait la démolition des centrales nucléaires lorsque leur activité arrive à terme; ceci implique notamment une désinfection et le retrait d'éléments radioactifs, domaines où certaines entreprises d'armements ont une expérience utile.

4.4.4 Postes, télécommunications, informatisation des services publics

Ces secteurs actuellement en pleine modernisation pourraient être pris en charge par des entreprises spécialisées dans les fibres optiques, l'information et l'électronique. Philips-MBLE et OPTICABLE, par exemple, ont déjà participé à l'établissement d'une connection optique entre Herentals et Bréda.

4.4.5 Equipement médical

Divers besoins ont été constatés dans ce secteur, notamment celui d'appareils permettant aux handicapés de se déplacer de façon autonome. Il n'y a pas de recherches en Belgique dans ce domaine alors que les compétences existent dans des entreprises comme SABCA, SONACA et le département FORMETAL de la FN.

4.4.6 Autres secteurs

On peut encore évoquer les besoins existant en matière de travaux portuaires, de constructions navales, d'hydraulique, domaines où la technologie militaire peut être d'un apport considérable. En matière de lutte et de prévention contre le feu et les explosions, la FN et PRB auraient également un créneau à occuper.

Le développement des relations entre la CEE et le COMECON pourrait également donner à des entreprises spécialisées dans l'électronique ou les constructions mécaniques des possibilités d'occuper de nouveaux créneaux.

Enfin, la coopération au développement du tiers monde offre des débouchés avec des projets visant à lutter contre l'érosion des sols et la désertification, ou avec des projets d'irrigation, d'énergie solaire et hydroélectrique, d'approvisionnement en eau, de transports publics et de logement.

Conclusions

1. La situation globale de la production d'armements en Belgique dans les années quatre-vingt peut être caractérisée comme suit:

   - Dans l'ensemble de la production industrielle, ce secteur est assez faible: moins de 1 pour cent du PIB. Les exportations d'armes ne représentent que 0,69 pour cent de l'ensemble des exportations.

   - Les achats de la Défense nationale représentent actuellement près des deux tiers de la production totale d'armements. Celle-ci s'élève à environ 40 milliards FB par an.

   - Le secteur "armes et munitions", qui produit essentiellement des armes légères et leurs munitions, représente 50 pour cent du chiffre d'affaires total de l'armement et 60 pour cent de l'emploi total.

   - Une diminution constante du chiffre d'affaires global s'est produite tout au long des années quatre-vingt. De 1983 à 1987, la production (en termes constants) a diminué de 35 pour cent. Ce sont les exportations qui avaient connu un niveau record en 1983 (31 milliards FB), qi ont le plus baissé (10 milliards en 1988). Les achats d'armement de la Défense nationale s'érodent plus lentement.

   - Les causes de la diminution des exportations sont multiples: 80 à 90 pour cent d'armements sont exportés vers les pays du tiers monde. La quasi-totalité de ces exportations (90 pour cent) relève des armes légères. Les exportateurs ont subi, d'une part, la concurrence de nouveaux producteurs d'armes notamment dans le tiers monde (qui commencent toujours par fabriquer des armes légères). D'autre part, les achats d'armes ont diminué suite aux restrictions budgétaires des pays du tiers monde confrontés à une dette externe croissante. En ce qui concerne les achats internes, la hausse des prix des matériels militaires et la décision du gouvernement belge de freiner toutes les dépenses publiques, afin de résorber le déficit budgétaire, renforcent une même tendance au ralentissement des achats. De plus, un plan de réorganisation de l'armée belge devrait réduire certaines missions, et donc supprimer certains besoins.

   - L'emploi dans l'industrie de l'armement représentait entre 60.000 et 70.000 au début des années soixante-dix. Il est actuellement compris entre 20.000 et 25.000. De ce total, 75 pour cent sont concentrés en Wallonie, principalement autour de deux pôles (Liège et Charleroi); 18,3 pour cent sont situés en Flandre et 6,8 pour cent dans la région bruxelloise.

2. La situation concrète des entreprises d'armements se présente de la façon suivante:

- Sur les 27 plus grandes entreprises d'armements, seules deux sont partiellement à capitaux publics (entrée des pouvoirs publics suite à la faillite de ces deux entreprises privées). Le secteur est donc presque entièrement privé.

- Une concentration des capitaux a été réalisée par la Société générale de Belgique (SGB), qui possède des participations dans 14 des 27 entreprises. En possédant notamment les deux plus importantes (FN et PRB), la SGB contrôle environ les deux tiers de la production d'armes belge.

- La concentration des activités est très forte: quatre entreprises (FN, BMF, PRB et SABCA) représentent 60 pour cent de la production, et les dix premières plus de 80 pour cent.

- Les chiffres d'affaires des deux plus importantes entreprises se sont effondrés: une diminution de 40 pour cent pour la FN de 1985 à 1987, et en 1987 PRB n'avait plus qu'un chiffre d'affaires de 20 pour cent de celui de 1984.

- Une profonde restructuration a touché près de la moitié des entreprises (12 sur 72) de 1987 à 1989, suite notamment à l'arrivée majoritaire du groupe français Suez dans la SGB. Les entreprises d'armements belges ont vu leurs capitaux s'internationaliser rapidement. En 1989, deux tiers des entreprises étaient sous contrôle direct ou indirect de groupes financiers français.

- La stratégie de réorganisation de l'industrie belge se réalise de manière essentiellement financière, sans véritable objectif industriel, sans aucune intervention des pouvoirs publics.

3. Plusieurs tentatives de diversification des productions militaires vers le secteur civil ont eu lieu:

   - les motivations essentielles étaient surtout d'ordre économique. Les marchés militaires se sont avérés trop cycliques (et imprévisibles), le cas de l'aéronautique étant le meilleur exemple.

   - Depuis sa fondation, la FN a connu plusieurs vagues de diversifications. Dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, cette entreprise semblait bien réussir dans la diversification en ayant des productions civiles jusqu'à près de 40 pour cent de son chiffre d'affaires. Suite à une erreur d'appréciation après le boom des ventes des années soixante-dix, la FN se retrouva en surcapacité dans le secteur de la production d'armes et dut affronter des frais financiers énormes. Cela a abouti à la suppression des activités civiles. Cet échec de diversification civile est paradoxalement la conséquence de la mévente des armements.

   - Dans l'aéronautique, une diversification vers la production civile s'est opérée progressivement (44 pour cent à la SONACA et 30 pour cent à la SABCA). Mais des pressions récentes montrent que ce secteur ne trouve pas suffisamment de débouchés dans les productions civiles et cherche à influencer le gouvernement dans le programme du futur avion de combat.

4. La poursuite de la diversification vers les productions civiles semble indispensable mais nécessiterait une intervention accrue des pouvoirs publics.

- L'échec de la diversification de la FN ne devrait pas être faussement interprété: c'est la conséquence de choix essentiellement financiers.

- La poursuite de la diversification est d'autant plus nécessaire que l'évolution mondiale des armements reste imprévisible et que les difficultés budgétaires persistent dans de nombreux pays.

- Jusqu'à présent, les pouvoirs publics ne sont jamais intervenus dans une aide à la diversification (à l'exception de l'aéronautique) et ne disposent d'aucune stratégie ni même d'études ou de données sur cet aspect.

- Les pouvoirs publics pourraient favoriser cette diversification par des subsides en recherche-développement et en marketing, et par des études de recherche de nouveaux produits.

Principales sources et références bibliographiques

Adam, B.: "Les exportations d'armes de la Belgique", dossier "notes et documents" GRIP no 127, nov. 1988.

ANAD (section Armements et équipements militaires, Direction nationale des armements, ministère de la Défense nationale), "L'industrie d'armements", note de présentation (1985?).

Chaudoir, P.: "Les divers aspects économiques des achats de la Défense nationale en Belgique", Cahiers économiques de Bruxelles no 52 (1971).

DISTER, "Impact de notre effort de défense sur l'économie et l'industrie belge", 26 nov. 1981.

FN/1, "Groupe FN: l'enjeu stratégique et financier", 9 nov. 1988.

FN/2, Bilan financier au 31 décembre 1987 (exercice 1987).

FN/3, Bilan financier au 31 décembre 1988 (exercice 1988).

GEBECOMA, Manifeste des industriels belges de l'aéronautique, "L'industrie aéronautique belge: une mort annoncée ou une opportunité sans précédent?", 10 avril 1989.

GECHEM "Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 juin 1988" (exercice 1987).

Grodent, Jean-Jacques: "Le secteur belge de défense", Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 3 déc. 1982.

Gülcher, Ernst, Buekens, Bort, et van Dufel, Nico: "From Swords to Ploughshares, The Reconversion of the Belgian Weapons Industry", Flemish Peace University, Ghent, 1988.

Hucorne, Michel: "L'industrie aéronautique en Belgique", Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 16 nov. 1984.

Mémento Défense-Désarmement 1988, GRIP, Bruxelles.

Trends-Tendances, "TOP 4.000, 5.000 et 20.000", éditions successives de 1982 à 1988.

DISARMAMENT AND EMPLOYMENT PROGRAMME

Working papers

WEP research working papers are preliminary documents circulated informally in a limited number of copies solely to stimulate discussion and critical comment. They are restricted and should not be cited without permission. A set of selected WEP research working papers, completed by annual supplements, is available in microfiche form for sale to the public. Orders should be sent to ILO Publications, International Labour Office, CH-1211 Geneva 22, Switzerland. This list includes many, but not all, papers which exist of may be issued in microfiche form.

WEP 2-41/WP.1 Converting military facilities: Shared responsibilities and the need for planning
- by Nicole Ball, October 1985.

WEP 2-41/WP.2 Labour use and productivity in military and non-military related industry
- by Judith Reppy, February 1986.

WEP 2-41/WP.3 The long-term employment impact of disarmament policies
- by Jacques Royer, February 1986.

WEP 2-41/WP.4 Manpower conversion in defence-related industry
- by P. Wilke and H. Wulf, June 1986.

WEP 2-41/WP.5 The employment consequences of military expenditure: A comparative assessment
- by J.P. Dunne, October 1986.

WEP 2-41/WP.6 The conversion of manpower employed in the armaments industry and related activities: Report on the replies to an ILO questionnaire (October 1984) gathering information on disarmament and employment
- October 1987.

WEP 2-41/WP.7 The regional and occupational dependence on defence contracting in the Greater London area
- by Susan Willett, February 1988.

WEP 2-41/WP.8 Defence manufacturing employment in Mighican: Possible effects of cuts in procurement
- by Christopher A. Gohrband and Jeanne P. Gordus, March 1988.

WEP 2-41/WP.9 Regional and occupational dependence on defence contracting in the Rome area
- by Fabrizio Battistelli and Liba Paukert, March 1988.

WEP 2-41/WP.10 The Soviet defence industry and conversion: The regional dimension
-by Julian Cooper, December 1988.

WEP 2-41/WP.11 The INF Treaty and the United States' experience: The industrial, economic and employment impacts
- by Gregory Bishack and Michael Oden, April 1989.

WEP 2-41/WP.12 Reduction in armaments production: Lessons to be drawn from adjustment to structural change in the shipbuilding industry in the Federal Republic of Germany
- by Werner Voss, November 1989.

WEP 2-41/WP.13 L'industrie d'armements en Belgique: difficultés, crise et tentatives de diversification
- par Bernard Adam, Novembre 1989.